

**Notice d’information détaillée : procédure de demande de gratification SOPA**

**Demande de gratification SOPA**

**Identité et coordonnées du responsable du traitement de données**

Le recteur de l’académie de Clermont-Ferrand,

3 avenue Vercingétorix

63 000 Clermont-Ferrand

##### Finalités

Le traitement de données à caractère personnel est mis en place pour gérer les demandes de gratification des stages d’observation et de pratique accompagnée dans l’académie de Clermont-Ferrand.

Les informations sont recueillies sur une plateforme numérique pour permettre aux étudiants de formaliser une démarche administrative et de déposer les pièces nécessaires à son instruction.

Ce traitement permet la dématérialisation des demandes de gratification et du traitement de celles-ci via l'outil COLIBRIS. Il permet également l’établissement de statistiques relatives aux stages SOPA dans l’académie.

##### Base juridique du traitement

Le traitement est nécessaire au respect d'une [obligation légale](https://www.cnil.fr/fr/les-bases-legales/obligation-legale) à laquelle le responsable du traitement est soumis selon l’accord relatif à la mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique en application du c) de l’article 6 (1) du règlement général (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données « RGPD ».

**Catégories de données collectées**

* Données d’identité : Nom, prénom, adresse mail professionnelle, adresse personnelle, numéro INSEE, coordonnées bancaires
* Données d’authentification au portail : identifiant, mot de passe ;
* Pièces collectées : CNI, carte vitale ou attestation de sécurité sociale, RIB, convention de stage

**Destinataires des données**

* Personnels strictement habilités de l’académie de Clermont-Ferrand : agents des services strictement habilités au sein de la DMAG et des divisions du personnel

**Durée de conservation des données (ou critères permettant de la déterminer)**

Les données sont conservées sur la plateforme durant l’année de stage. Elles sont ensuite détruites.

**Droits des personnes concernées**

Conformément au règlement général sur la protection des données et à la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez du droit d'accès à vos données, à leur rectification ainsi que des droits prévus à l’article 85 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés (devenir des données après le décès de la personne concernée).\*[[1]](#footnote-1)

Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le service métier en charge de traiter cette démarche ou le délégué à la protection des données, dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Pour en savoir plus sur le détail de vos droits en matière de données personnelles, n’hésitez pas à consulter [le site de la commission nationale de l'informatique et des libertés](https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles) (CNIL).

**Coordonnées du service**

Courrier postal :

DMAG

Rectorat de l’académie de Clermont-Ferrand

3 avenue Vercingétorix

63000 Clermont-Ferrand

Courrier électronique : ce.dmag@ac-clermont.fr

**Coordonnées du délégué à la protection des données**

M. le délégué à la protection des données

Rectorat de l’académie de Clermont-Ferrand

3 avenue Vercingétorix

63000 Clermont-Ferrand

Courrier électronique : dpd@ac-clermont.fr

**Droit d’introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL**

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d’introduire une réclamation à la commission nationale de l’informatique et des libertés (CNIL) (<https://www.cnil.fr/fr/adresser-une-plainte>). 3 place de Fontenoy, TSA80715, 75334 PARIS CEDEX07 ou via leur [espace de contact](https://www.cnil.fr/fr/adresser-une-plainte).

1. [↑](#footnote-ref-1)